

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 21 juin 2022

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages

Le département des Landes est de nouveau placé en vigilance météorologique orange pour le phénomène orages à compter de ce jour 23 h.

Cet épisode orageux nécessite une vigilance particulière. Il sera accompagné de précipitations pouvant atteindre ou dépasser 40 mm mais également de rafales de 80 à 100 km/h, ainsi que des fortes chutes de grêles.

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo :

- adapter et sécuriser les dispositifs, en particulier pour les manifestations extérieures impliquant des structures scéniques provisoires, des chapiteaux, tentes, structures et manèges installés sur les communes, et d'envisager des lieux permettant, le cas échéant, une mise à l'abri en intérieur ;
- informer les exploitants des campings et aires naturelles situés sur les communes ;
- limiter les déplacements dans les parcs et jardins publics ;
- pré-alerter les services techniques et prépositionner des moyens de tronçonnage.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement à adopter :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

Contact presse

Samantha Benzin

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr